



Enregistrement des inscriptions du 28/08/15 au 28/09/15 inclus

Particulier       Professionnel       Association

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

Adresse mail : ..... (pour envoi de confirmation)

Souhaite réserver un emplacement de ..... mètres linéaires (2 ml minimum)

hors des halles : 3,50 €/m

sous les halles : 4 €/m (particuliers maxi 5m, professionnels maxi 8m)

*Dans le cas où toutes les places sous les halles auraient déjà été attribuées :*

J'accepte d'être placé hors des halles (au tarif de 3.50€/ml – un remboursement sera alors effectué).

Je refuse. Dans ce cas, mon inscription sera automatiquement annulée.

et règle la somme de ..... € par chèque libellé à l'ordre de L'amicale Laïque Beau-Soleil

**Joindre une copie recto/verso de votre carte d'identité pour les particuliers, et le numéro d'immatriculation au RCS pour les professionnels, ainsi qu'une enveloppe affranchie libellée à vos nom et adresse, pour l'envoi du bon de réservation et adresser l'ensemble à Mme BUROT –Le Herbon- 56230 QUESTEMBERT ou à remettre lors des permanences samedi 12/09/15 et 26/09/15 Salle Alan Meur de 10h à 12h. Vous avez des questions : 06.77.24.73.66**

**Le règlement est le suivant**

- Ce vide grenier est ouvert à tous : professionnels, particuliers ou associations.
- Cette manifestation se déroulera dans le quartier des Halles de Questembert de 7h à 18h.
- Le déballage s'effectue à partir de 7h jusqu'à 8h00.
- **Toute place non occupée à 8h30 sera revendue et non remboursée, y compris pour cause d'intempéries**
- L'inscription sera définitive dès réception du paiement (date limite 28/09/2015).
- Le choix des emplacements **sera décidé par les organisateurs** lors de l'inscription, un bon de réservation indiquant votre placement vous sera adressé (dans l'enveloppe libellée et timbrée que vous aurez jointe) à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné de votre règlement. Ce bon de réservation accélérera votre placement.
- Les personnes s'inscrivant le jour même devront se munir **OBLIGATOIREMENT** d'une copie Recto/verso de leur carte d'identité ou de l'extrait du registre du commerce de moins de 3 ans (pour les professionnels).
- **Les organisateurs ne fournissent aucun matériel.**
- Les exposants devront laisser les emplacements propres.
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents survenus au cours de la manifestation. Dans cet esprit chaque participant déclare faire son affaire personnelle de toutes assurances concernant ce vide grenier et déclare renoncer à tous les recours à l'encontre des organisateurs, ses assurances et la ville en cas de dommages.

**Pour les non professionnels :**

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile

**Signature obligatoire**

**Acceptation du règlement**

A.....

Le .....2015

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)